

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 JANVIER 2021

Le 28 Janvier 2021 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de **LES VILLETES** s'est réuni à la Salle Polyvalente, Rue du Stade, sous la présidence de Monsieur Marc TREVEYS, Maire. Cécile PICHON est désignée secrétaire de séance.

Étaient présents : TREVEYS Marc, PICHON Cécile, VACHER Thierry, MOURIER Claire, SABOT Christine, SABATIER Denise, GRANGER Clara, CHEVALIER Isabelle, GERENTON Sébastien, POLICARD Sylviane, BILLON Gilbert, BONNISSOL Fabien, DUCHAMP Angélo. COLOMBET Serge

Était excusé : BARDEL Denis

- **Cession gratuite à la Commune de la parcelle AL 209 :**

Les consorts BARDEL sont propriétaires de la parcelle AL 209, constituant un accès pour les parcelles AL 210 et AL 220.

L'aménagement des réseaux pour alimenter ces parcelles de terrain (eaux usées et pluviales, eau potable) nécessite de constituer une servitude de réseaux à la fois aux futurs acquéreurs mais également à la Commune.

Aussi pour simplifier ces démarches et permettre à la commune de créer des réseaux dans le domaine public, les consorts BARDEL proposent de céder gratuitement à la Commune la parcelle AL 209 d'une contenance de 192 m², les frais de notaire étant à leur charge,

Le Conseil Municipal s'est déclaré favorable à l'acquisition gratuite de la parcelle AL 209,

- **DOSSIER LEADER**

Pour information, le programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie) permet de soutenir des projets de territoire. C'est le PETR de la Jeune Loire qui intervient pour le financement des projets par catégorie,

La Commune envisage de candidater pour deux projets :

1. Réfection des revêtements de sol des deux aires de jeux. Diverses propositions sont à l'étude
2. Acquisition d'un sono portative extérieure à destination de la salle polyvalente, achat pour lequel divers devis sont également à l'étude.

Le Conseil Municipal s'est déclaré favorable au lancement de ces deux projets et autorise Monsieur Le Maire à déposer les dossiers au service LEADER du PETR,

- **APPROBATION DU PLU :**

L'enquête Publique s'est terminée le 14 décembre 2020. Le Commissaire enquêteur a rendu ses conclusions le Mercredi 06 Janvier 2021.

Le Bureau d'étude va à présent prendre en considération les demandes ou remarques soulevées. A ce jour, le dossier ne nous étant pas parvenu, l'approbation est reportée à la prochaine séance du Conseil Municipal,

- **LANCEMENT DE LA PROCEDURE ADAPTEE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOURG,**

Deux dossiers de D.E.T.R ont été déposés pour les travaux d'aménagement du Bourg côté Ste-Sigolène.

Le Premier en Novembre 2019, pour la tranche ferme, pour lequel un arrêté attributif de 23 000 € a été notifié à la Commune.

Le second en Novembre 2020, pour la tranche optionnelle, pour lequel la Commune est en attente d'une décision d'attribution.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à lancer la procédure adaptée.

Ainsi l'appel d'offre pourrait être programmé vers le 15 février 2021 pour une ouverture des plis fin Mars 2021.

- **Questions Diverses :**

- **POINT SUR LA DERNIERE RENCONTRE AVEC LE CME :**

Le 12 janvier dernier, se sont réunis les membres du Conseil Municipal pour Enfants.

Étaient présents les titulaires ainsi que les suppléants accompagnés des Élus référents.

De nombreuses idées ont été échangées, trois commissions ont été créées :

1. Commission Loisirs
2. Commission Écologie
3. Commission Solidarité Civisme

Une prochaine rencontre aura lieu le 16 Mars prochain,

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h30.